

A mon avis, bien des questions demeurent sans réponse dans le cas de ce bill-ci, mais j'estime qu'il est déjà clair, d'après ce qu'il contient et ne contient pas, d'après la façon dont on nous le présente, que le nouveau gouvernement ne respecte pas sa promesse d'assurer une bonne administration plus ouverte et plus responsable. Au contraire, il ne cesse de se dérober, de se montrer inepte et d'administrer d'une façon parfaitement désorganisée. Cela n'a rien d'inattendu après les maladroites qui ont marqué ses cinq premiers mois de pouvoir.

Nous examinerons donc ce bill dans tous ces détails en comité. Il nous incombe, en tant qu'opposition officielle, et aussi longtemps que le gouvernement conservateur demeurera au pouvoir—et j'ai bien l'impression que les Canadiens n'en voudront pas très longtemps—de veiller à ce que ce gouvernement conservateur fasse le moins de tort possible à la population et à l'économie.

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, en écoutant le député qui vient de se rasseoir, le député de Windsor-Ouest (M. Gray), je me suis rendu compte encore une fois du peu de différence qui existe entre le parti libéral et le parti progressiste conservateur en matière de politique économique. Le député n'a suggéré aucune alternative au nouveau gouvernement pour sortir notre économie du marasme où l'ont plongée les libéraux. Il n'a pas soufflé mot à ce sujet. Il a ergoté sur une série de questions mineures que j'ai trouvées fastidieuses mais n'a pas fait la moindre suggestion au gouvernement conservateur et Dieu sait s'il a besoin d'en recevoir, pour l'aider à redresser la situation économique.

Le ministre des finances (M. Crosbie) que je n'ai jamais eu le plaisir d'écouter auparavant est indiscutablement un personnage charmant, mais il me rappelle un peu l'histoire du commandant du Titanic qui riait, rappelez-vous, tandis que son navire coulait. Il affirme n'avoir pas changé d'attitude et pourtant durant la campagne électorale ce sont bien les conservateurs qui ont promis une baisse des taux d'intérêt afin de stimuler l'économie et qui ont également promis des réductions fiscales pour les contribuables à faible et moyen revenu. En d'autres mots, les conservateurs ont promis de donner suite à toutes les promesses jusqu'ici non réalisées par les libéraux. Ils ont promis de donner une nouvelle orientation à la politique économique du Canada. Que l'on soit entièrement d'accord avec eux ou non, on avait l'impression que, en cas d'une victoire des conservateurs, on aurait un gouvernement qui remettrait solidement sur pied l'économie et donnerait à sa politique une orientation différente de celle du gouvernement précédent.

● (1600)

Que s'est-il passé? Il ne suffit pas que le ministre des Finances nous promette de mettre de l'ordre dans les affaires du pays avant de présenter, dès qu'il le pourra, un budget susceptible de relancer notre économie. Rien n'empêche le ministre des Finances de nous présenter ce budget plus tôt. Rien ne l'oblige à attendre jusqu'à la fin de novembre, comme ce sera le cas, à mon avis. Nous aurions aimé connaître les projets financiers et économiques du gouvernement, en général, pour l'an prochain.

L'une des raisons de son peu d'empressement, et il y en a sans doute bien d'autres, c'est que le gouvernement ne peut espérer mettre en œuvre la politique économique qu'il a esquissée avant et durant la campagne électorale. Il ne tient pas à

Pouvoir d'emprunt

l'appliquer en fait. Il avait promis de réduire les taux d'intérêt mais comme nous pouvons le constater ils ne cessent de monter. Le ministre des Finances aurait pu prendre des mesures concrètes à ce sujet, et il le sait fort bien; toutefois, il a préféré l'inaction.

Je regrette d'avoir à attirer votre attention sur ce point, mais j'avais cru comprendre que le comité directeur du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques avait accepté que le ministre des Finances comparaisse devant le gouverneur de la Banque du Canada.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Et puis après?

Mlle Jewett: Le ministre des Finances a déclaré aujourd'hui qu'il témoignerait au comité aussitôt qu'il lui serait possible de s'y présenter, après le gouverneur de la Banque du Canada, et seulement un jour où il serait en ville. Ce qui oblige le gouverneur de la Banque du Canada à témoigner le premier.

M. Crosbie: C'est lui qui l'a voulu ainsi.

Mlle Jewett: Le gouvernement s'abrite derrière le gouverneur de la Banque du Canada pour ne pas avoir à justifier sa ligne de conduite relativement au relèvement du taux d'escompte.

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Tenez-vous en donc au projet de loi.

Mlle Jewett: Je regrette d'être obligée de soulever la question, mais il s'agit d'un point bien important si nous voulons obtenir une idée précise de la politique économique du gouvernement, y compris sa politique relative aux taux d'intérêt. Le gouvernement nous avait dit qu'il réduirait les taux d'intérêt, mais il ne l'a pas fait. Il n'a pas non plus donné de directives à cet égard à la Banque du Canada. Maintenant, il se dissimule derrière le gouverneur de la Banque du Canada.

C'est la même chose pour les réductions d'impôt. Le gouvernement n'a pas réduit les impôts. Pourtant, le rapport publié hier par Statistique Canada indique que le revenu de la famille moyenne, c'est-à-dire son pouvoir d'achat, a baissé pour la deuxième année de suite. Le revenu familial moyen avant déduction des impôts s'élevait à \$21,346 en 1978, soit seulement 6 p. 100 de plus qu'en 1977. Vu que le taux de l'inflation a été de 9 p. 100 l'année dernière, le pouvoir d'achat du revenu familial a en réalité baissé de 3 p. 100. L'année précédente, il avait baissé de 2 p. 100. Où sont donc les mesures fiscales que le gouvernement devait adopter dans le cadre de sa nouvelle politique économique pour aider les Canadiens à revenu moyen et les gagne-petit?

Voilà donc un autre procédé que le parti conservateur aurait pu utiliser, mais il n'en a rien fait. Il suit encore une fois, l'exemple du parti libéral à l'égard de ce que certains appellent notre système de bien-être caché. Notre régime fiscal est censé être fondamentalement progressif. Cela veut dire que ceux qui ont un revenu élevé sont imposés à un taux supérieur aux autres. Le gouvernement pourrait mener à bien de nombreux projets s'il réussissait à obtenir plus d'argent en tirant un meilleur parti du régime fiscal. Il n'aurait plus à tant emprunter. Ces considérations forment, d'ailleurs, le sujet du bill.

Notre régime fiscal est très avantageux pour ceux qui ont des comptes ingénieux. Il récompense les âpres au gain, punit ceux qui travaillent dur, avantage certaines sociétés, notamment les sociétés pétrolières et gazières, les compagnies